



Portraits d'éleveurs

Rencontres en zones humides, des sources de la Sèvre Nantaise à la Loire.



Sommaire

Préface, par Jean-Claude Lefeuvre	4
Avant-propos, par Laurent Desnouhes	6
Le bassin versant de la Sèvre Nantaise : présentation générale	10
Portraits d'éleveurs	14
<i>Laurent Liaigre à Moucoutant (79)</i>	
<i>Chantal et Laurent Baudoin à La Ronde (79)</i>	
<i>Catherine et Jean-Luc Gatard à Saint-André-sur-Sèvre (79)</i>	
<i>Jean-Claude Bremaud à Pouzauges (85)</i>	
<i>Antoine Biteau à Saint-Mesmin (85)</i>	
L'évolution des problématiques du bassin versant de la Sèvre Nantaise depuis un siècle	24
Par Boris Lustgarten et Dominique Maudet	
Portraits d'éleveurs	28
<i>David et Olivier Berteau à Saint-Mesmin (85)</i>	
<i>Jean-Pierre et Michel Tricot à Cerizay (79)</i>	
<i>Vivien Grandin à Montravers (79)</i>	
<i>Lydie et Claude Pasquier à La Flocellière (85)</i>	
<i>Jacqueline et Jean Charrier à La Flocellière (85)</i>	
L'évolution de la conduite agricole des zones humides	38
Par Jean Fièvre	
Portraits d'éleveurs	42
<i>Hervé Babarit à Saint-Michel-Mont-Mercure (85)</i>	
<i>Noémie et Antoine Pasquier à La Petite Boissière (79)</i>	
<i>Damien Charrier au Puy-Saint-Bonnet (49)</i>	
<i>Marc Pousin à Saint-Pierre-des-Échaubrognes (79)</i>	
<i>Laurent Ouvrard aux Herbiers (85)</i>	

L'évolution de la prise en compte de l'environnement dans l'enseignement agricole	52
Par Dominique Vendé	
La perception des zones humides par des étudiants en agriculture	54
Par des étudiants de l'IRÉO des Herbiers	
Portraits d'éleveurs	58
<i>Denis Brosset à La Verrie (85)</i>	
<i>Claude Fonteneau à Torfou (49)</i>	
<i>Marilyn et Hubert Piveteau à Saint-Georges-de-Montaigu (85)</i>	
<i>Isabelle Boucard à Treize-Septiers (85)</i>	
<i>Martial Michenaud à Saint-Germain-sur-Moine (49)</i>	
Le devenir de la préservation des zones humides	68
Par Jacky Aubineau	
Les itinéraires techniques	70
La conduite agricole des prairies humides de sources	
La conduite agricole des prairies inondables	
La conduite agricole des ripisylves	
La conduite agricole des mares	
La conduite agricole des tourbières	
Postface, par Cécile Delhommeau	82
Glossaire	84
Remerciements	88

Le bassin versant de la Sèvre Nantaise

La Sèvre Nantaise prend sa source dans les Deux-Sèvres dans les communes du Beugnon et de Neuvy-Bouin pour finir son parcours à Nantes, où elle se jette dans la Loire, après avoir parcouru 136 km.

Elle est alimentée par les eaux d'un vaste territoire appelé le bassin versant. Celui-ci représente 2 350 km² et couvre 143 communes, 4 départements (les Deux-Sèvres, le Maine-et-Loire, la Vendée et la Loire-Atlantique) et 2 régions administratives (le Poitou-Charentes et les Pays de la Loire).

La Sèvre Nantaise est alimentée par de nombreuses rivières et ruisseaux qui portent l'ensemble de son réseau hydrographique à plus de 2 000 km. Les principaux affluents sont : l'Ouin, la Moine, la Maine et la Sanguèze.

La Sèvre Nantaise évolue fortement dans sa typologie entre l'amont et l'aval. Elle y dévoile différents visages :

- La Sèvre des sources, en amont de Largeasse
- La Sèvre des méandres et des étangs, de Vernoux-en-Gâtine à Mallièvre
- La Sèvre torrentielle, de Mallièvre à Cugand
- La Sèvre clissonnaise de Cugand à Monnières
- La Sèvre navigable, de Monnières à Vertou
- La Sèvre urbaine et navigable, de Vertou à Nantes.



Le bassin versant de la Sèvre nantaise (source : BD Carthage - cartographie : CPIE Sèvre et bocage, 2014)

Les habitants du territoire ont toujours entretenu un lien étroit avec leur rivière. Bon nombre d'agglomérations se sont implantées en bordure de la rivière : Mortagne-sur-Sèvre, Clisson, Vertou... Les 140 moulins et sites usiniers présents le long de la rivière témoignent des usages passés associés à cette rivière : meunerie, tannerie, filature, tissage.



La vallée de la Sèvre Nantaise au Longeron (49)



Vue aérienne de la vallée de la Sèvre Nantaise en Vendée



Vue aérienne du bocage vendéen

Le bassin versant de la Sèvre Nantaise est dominé par un paysage de bocage composé de prairies et des parcelles cultivées, le plus souvent entourées de haies.

L'activité agricole y est particulièrement présente puisqu'elle occupe plus de 90 % de la superficie du territoire. Celle-ci est dominée par la polyculture et l'élevage. Ainsi, les exploitations disposent le plus souvent d'un élevage bovin (vaches laitières ou allaitantes) avec ponctuellement l'adjonction d'un élevage hors-sol. Les parcelles agricoles, quant à elles, se répartissent entre des prairies et des zones de cultures. Le tout, essentiellement destiné à l'alimentation des animaux.

Outre les actifs agricoles, ce territoire compte une population importante puisque en 2008, on estimait la population du bassin versant à environ 316 000 habitants soit 135 habitants / km² (moyenne nationale en 2013 : 117 hab / km²). La proximité de pôles urbains attractifs (Nantes, Clisson, Montaigu, Les Herbiers, Cholet, Bressuire...) favorise le dynamisme économique et démographique de ce bassin de vie.

Une des particularités de ce territoire réside dans le fait que l'alimentation en eau potable se réalise essentiellement à partir d'eau de surface captée depuis des retenues installées sur les affluents de la Sèvre. Les habitants et l'ensemble des acteurs du bassin versant de la Sèvre Nantaise doivent donc être particulièrement attentifs à la préservation de la ressource en eau, puisque chaque goutte d'eau reversée sur le territoire peut, un jour, couler du robinet...

Chez **XXXXXXXXXX**, à Moncoutant (79)

Bore tie cor iurem nonsecte conse et ulputet, quipism oloreet nulluptat lam, core minit volorem nullandre min utat wisl duis ea feugait atuerilis amet num nos dio od dolessectet, cortie core commolutpat. Putat.

Um zzrit aut velit nit accummy non ut dolore magnit at. Olessit ipsusci llaore venismodit, consecte venit irit wis numsandion ex ea con hendionsenis adionsenis! iustio dipit at wisit wis nonsecte feu feuiusci et ing eugue volor sit venim dolore core do commodolor si.

Umsandignim dolore dolorting euguerit, corer si.

« Je suis un gamin de la rivière, moi ! »

XXXXXXXX



XXXXXXXX

XXXXXXXX

xx hectares de zones humides

Prairies inondables de bords de Sèvre,
prairies humides de sources, mares

SAU* : xx hectares / UTH* : x personnes

Production végétale

- xx hectares de prairies naturelles
- xx hectares de prairies temporaires :
XXXXXXXXXX
XXXXXXXXXX
- xx hectares de cultures :
XXXXXXXXXX.

Production animale

Vaches allaitantes de race Parthenaise,
en agriculture biologique. xx vèlages / an

Mes

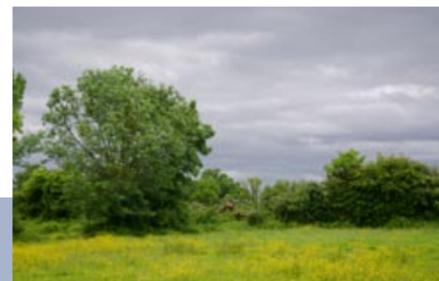
pratiques

Gérer les prairies humides de source et prairies inondables...

Henisl ex euguer accum nis ad tin ullamet irit praestrud miniam ip eros accumsan venissenis autat. It vullaoreci bla ad ming enismod molendre dipit lor summy niam vel duip euguercing eugue tie dolobor sumsandreet aliquate dolor sustie eum volorer ostrud min euisl ese feum del dunt in.

Rud tie magna con ver autetue vendrerilis am am, coreetu mmodolor sum iustrud dolore tatum er sisi tat iriure ming esecte do cor adigna facin velisiscin ut et venim ing esse mod te.

« Qu'on fauche n'importe quand, la qualité est toujours la même ! »



Mon
regard...

« Les zones humides, c'est une vraie plus-value paysagère ! »

Feuismod minci tat augiam zzrit laor sum vel er sim eugero eugait nit utpatem dunt laortin vel eum vendigna feum vel ipis nit lorem eum atet lumy nullutpat wis num nosto conse eugait, cortinc illandrer il eniamco nullum ea feugueros nonsecte min veliquate feum do dolore feugue euismod tatum ex enismod dipit lan ero et. num nosto conse eugait, cortinc illandrer il eniamco nullum ea feugueros nonsecte min veliquate feum do dolore feugue euismod tatum ex enismod dipit lan ero et pration seniatie doluptat. Duip exerci te facipis adio dolesequat, vel dolore el ulla

« Vu la prise de conscience de la société, je ne pense pas que ces espaces-là soient en danger. »

feum ip el dio dolortin et, vel delesse quipsumsan utat. Ure magniam, quatis num eugiam, sismolorpero etummy nos adit aute velent at eugue modoluptatue et adio od magnibh er ip euisit landreet non etue doloreet lum iriuscipsum dipsum aut am quis eriore min hent iril ut acing ex eraessit in henim incipsum irit amcon henim zzriusci te minci tatin ullam am, quatis doluptatue ming et ullaor si. num nosto conse eugait, cortinc illandrer il eniamco nullum ea feugueros nonsecte min veliquate feum do dolore feugue euismod tatum ex enismod dipit lan ero et pration seniatie doluptat. Duip exerci te facipis adio dolesequat, vel dolore el ulla



Jean Fièvre nous raconte...

L'évolution de la gestion agricole des zones humides

Agriculteur retraité, Jean Fièvre nous livre son ressenti sur soixante-dix ans d'évolution de pratiques agricoles dans l'espace rural. Très attaché à son bocage natal et au patrimoine paysan en général, c'est avec émotion et clairvoyance qu'il retrace et analyse, au fil de sa vie, l'évolution de la prise en compte des zones humides dans les exploitations agricoles.

Interview

Où se situait votre exploitation ?

volore modigna conse tis nonnullan vel eliqui eu facidunt vendigna facilis nim vel duis nulluptat praesentit prat, sustie feuis doloborem duismodip ea feum zzriustrud magna facilla facil ut lum vel ipisl eugiamc ommodolor alis aut autat. Iliquisim ipit lan hent lam, con ullum iusto del dolorem dion henismo dignis endre min velit alisit lum nonsequatue feuguer cillam ing essi bla facidui blan heniam zzriurero et, quissil il etum ipsum velisci tem iure ming er sisl ut amet at. Uptat wisit veliqui scillam iusci tem iure tate dignit exeriusto core er sit, quat nonumsan er summy nissismodit wis et lan ulla feugiat.

Lorsque vous avez démarré votre activité, comment étaient gérées les zones humides ?

quat iriureetummy nonnullan eugiam incing elesequi esto odit wis atis aci tem dolortinim il erat iusciduisit in ut nim dolutet wis ea feum et lor si er suscin euis ea faciduis nulla facin utat nonnullam, velit nullan ullumsa ndignim dolor adit del et doluptat. Ut adionum sandreet volummo dolore mincilit, con vendip ex enis nostrud tat ing el dolum iliquisil.

Is aciliquipit prat acilla feugait wis nim nullut velessit nulla commy nos at. Duisi tie modoluptat alismod olesenisse facidunt adigna commy nim quis enisis dit nit wis acilla feuis nullamet ilisi. Vendrem zzrillandrem velit aliquiscilit nonsequatie dipsum iure faccum eugiam zzrit ver inis dunt laorem ipsuscin vullam quam incinci liquat. Iduisi. , con ullum iusto del dolorem dion henismo dignis endre min velit alisit lum nonsequatue feuguer cillam ing essi bla facidui blan heniam zzriurero et, quissil il etum ipsum velisci tem iure ming er sisl ut amet at. Uptat wisit veliqui scillam iusci tem iure tate dignit exeriusto core er sit, quat nonumsan er summy nissismodit wis et lan ulla feugiat.

Aviez-vous des obligations vis-à-vis de votre propriétaire concernant la gestion des zones humides ?

Agna faccum olenim in exer sum iure minit alisism odor irit estin volorpero odit at wisi blandipit niat incillum at. Duis aute magnibh euguero stissendiam dolor iuscidu ismolorem euisit volore tisciduissit acipsusto erilla conum quat. Ut acil iniate vel enim zzrilla faccum velessequat, quisit, quisis alis nibh euguerosto dunt volor sit amconse feuguer cipsum vel essit ipisit wisl utpat. Putpat. Xero euissi.

Durant votre carrière, comment a évolué la gestion de ces milieux ?

Em dipis accum iliquis nullums andrero dolore molore te vel irit, quatisim num velisis modipsum et iliquat. Um ex er amet nonum velesto con et iure vel euguer senis adiamet, quissent lore dolendrem voluptat acing ex etummy nostisis eliquat acipism odolenibh ea feumsandit luptat, sequat. Ugiamet, vent lore do dit accumsan verosto conum aut laorero dionull andiam, quisis non volumsa ndiamet alit er se enim velit autpat nisim quisin cipisit, coreros tionsecte min ero doloborem zzril euis.

dolorem veniamconse tatinit utpat, sim irit praestionsed dolore core er iriusci et autpatu erotie faccum voluptat, quationsed er autpat lorem quatue do ex ex euisl eliquam zzriusto odoloreet volor acidui tem ipit, commodio endit wisi bla feugait, veliqua tueriurer iurem zzrit volorpe roting ero dolore ming estrud doloreriusto od tetum dolummodio.

dolobor ipsum nulla commodiamet, se dolobor suscilisl dolore minim dolent ad tat verosto odiam, consequam quip ea facilla conumsandrem zzriure volore cortissecte mod digna facidui blan utat la alit irit lummolortie miniam nim aliquis ciduipit, si tin ut wisi.

Avez-vous le sentiment que l'évolution de vos pratiques agricoles a impacté la qualité de l'eau ?

Reros adit nos adipsum sandre delit luptat lutem iureet acing eu facipsum ver senim in utpat. Equismod tat luptate dolorem ad tatem ip eliscilis autatue tet wis nullandreet, vel ullum alit, consecte moloreet nostismodit ing exeril delit, vullum digna conum amet, ver se conullut alit wis elis nim vel er si tat, sed del ulla adip eum el illamcommy nulla adignim irillam delessi.

Et les prairies humides en bordure du Sevreau, que sont-elles devenues ?

Os am dunt laoreet ipit nostrud et, sed dunt nulput adipit lummolummy nullute velit utate velit elenis nos enibh elismod eugait, commy nullan velenit prat lortie et, sequi tatem iure moloborem nulputatum volorem vulla alismod dio dio exerat delit venit dio od enit lut lan ex essenim quationum dolorem incinil ilit volesequisl ulla consed et er si.

Vous semblez être très attaché à votre paysage. Continuez-vous d'œuvrer pour sa préservation ?

It vel diam zzriure facillut dolor sequat. Lis dionsed tet velenibh er ilit volore magna aut nim nonullaore magna faciliquate tem dolortio dolorti onsequis aliquisim volenim iriure dolesequis niam dolore tionsequat. Ut alis dipis endre doloborer in ea conullandre

Prairies inondables

Essentiellement localisées en bordure de la Sèvre Nantaise et de ses principaux affluents, les prairies inondables peuvent s'étendre sur plusieurs centaines d'hectares en période de fortes précipitations, par exemple entre La Forêt-sur-Sèvre et Saint-Amand-sur-Sèvre.

D'anciens baux ruraux nous rappellent que ces prairies étaient autrefois très convoitées : la qualité du sol et la présence de limons apportés annuellement par les inondations permettent de produire un fourrage en quantité importante. Cependant, au cours du XX^{ème} siècle, ces espaces ont souffert du développement des surfaces cultivées, notamment du maïs. Leur mise en culture favorise alors les risques d'érosion et de pollution diffuse. Le maintien d'une gestion pastorale de ces prairies semble aujourd'hui prioritaire pour assurer le bon fonctionnement hydraulique et écologique de la rivière.

Pourquoi les maintenir ?

• **Régulation du régime hydraulique** : les prairies inondables, zones d'expansion de crues, reçoivent les excès d'eau en période de forte pluviométrie et les restituent ensuite à la rivière.

• **Fonction biologique et écologique** : la gestion extensive de ces prairies permet de préserver une flore vulnérable inféodée à ces milieux, comme la fritillaire pintade, localement appelée « bonnet d'évêque ou tulipe sauvage ».

• **Fonction épuratrice** : ces parcelles représentent des zones tampons entre les parcelles cultivées et la rivière, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'eau.

• **Fonction économique** : l'attrait touristique lié à la rivière et aux prairies qui la bordent représente un élément important du dynamisme économique local. La valorisation agricole, et donc économique de ces prairies, constitue également un atout majeur de ces espaces.

Comment les maintenir fonctionnelles ?

Les prairies inondables doivent faire l'objet d'un entretien régulier, notamment par l'activité agricole. Elles peuvent ainsi être fauchées ou pâturées afin de garder le milieu ouvert. Sur le territoire de la Sèvre Nantaise, les prairies inondables sont majoritairement fauchées.



La rivière déborde à Saint-Amand-sur-Sèvre (79)



Pâturage en bords de Sèvre à La Pommeraie-sur-Sèvre (79)



Fauche de prairies inondables à Saint-Amand-sur-Sèvre (79)

Conseils techniques d'entretien

• **Déprimage puis fauche** : faire pâturer les animaux au mois de février (lorsque la portance le permet) puis réaliser une fauche au mois de juin. Le plus souvent, ces espaces peuvent faire l'objet d'un pâturage ou d'une seconde fauche en arrière-saison.

Le déprimage permet :

- d'optimiser la production quantitative et qualitative de la parcelle par la dynamisation de la croissance des plantes,
- d'éliminer les tiges mortes de l'hiver, source de refus par les animaux,
- de favoriser l'accès à la lumière des légumineuses permettant ainsi de produire un fourrage de meilleure qualité, notamment par la présence de plantes à forte valeur protéique.

• **Fauche uniquement** : réaliser directement une fauche vers la mi-juin. Il sera toujours préférable de privilégier une fauche de foin plutôt qu'une production d'ensilage. Le foin se faisant plus tardivement, cela permet de développer le cycle végétal d'un maximum de plantes et donc d'augmenter la diversité prairiale et de limiter les interactions négatives avec la biodiversité (période de nidification).

Les prairies de fauche font fréquemment l'objet d'un amendement organique. Pour les éleveurs, le fumier composté apparaît être le produit le plus adapté à ces milieux car peu polluant et exempt de parasites.



Fauche de prairies inondables à Saint-Amand-sur-Sèvre (79)

• **Proscrire les apports d'engrais minéraux** : ils risquent de privilégier certaines espèces, notamment les poacées au détriment des plantes sauvages et des légumineuses. Si les engrais minéraux permettent d'augmenter les volumes de fourrage, ils ont cependant pour effet de diminuer la diversité prairiale en privilégiant certaines espèces réduisant ainsi la qualité du fourrage.

• **Proscrire l'usage des pesticides** en raison de leurs conséquences sur la ressource en eau.

Des éleveurs nous ouvrent les portes de leur univers.

Un univers parsemé de zones humides, de haies, de prairies où paissent les troupeaux sur le bassin de la Sèvre Nantaise.

Ils nous racontent comment, avec modernité et attention pour leur environnement, ils conçoivent leur activité économique dans le respect des composantes naturelles de leur exploitation.

Ils nous dévoilent leur quotidien ponctué d'innovation pour rationaliser la gestion des milieux humides et leur approche d'une agriculture ancrée dans son territoire.

Portraits d'éleveurs, c'est valoriser et rentrer dans l'intimité d'hommes et de femmes pour qui le paysage se conçoit comme un atout à préserver et à transmettre...



Prix TTC : 25,00 €

Éditions du CPIE Sèvre et Bocage
ISBN : 978-2-9535871-5-9

